






LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNAT REGIONAL INTERCLUBS DES MAITRES – BASSIN DE 25 M

	Compétition d'Animation Qualificative pour les finales nationales IC	CHATEAU D'OLONNE AQUALONNE (85)	Bassin 25 m X 6 couloirs
	DIMANCHE 2 FEVRIER 2020		
	CATEGORIES : compétition ouverte à tous les nageurs ayant plus de 25 ans (nés en 95 et avant)	Compétition par équipe	
	ENGAGEMENTS : www.extranat.fr Du Dimanche 20 Janvier au Dimanche 27 Janvier 2020 Vos compositions de relais doivent être mises directement sur Extranat lors de vos engagements.		Tarif : 70 €
	Attention : Si les bons de commande ne sont pas validés sur EXTRANAT avant la fermeture, les droits d'engagements seront multipliés par 2. Si le club n'a pas engagé ses nageurs sur extranat avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte.		

PROGRAMME

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION
Echauffement : 8 h 30 – 9 h 30	Echauffement : 13 h 30
Présentation des équipes : 9 H 30 – 10 H 00	Début des épreuves : 14 h 30
10 x 50 Nage Libre Mixte	400 Nage Libre Mixte
PAUSE*	100 Papillon Mixte
100 Nage Libre Mixte	50 Dos Mixte
50 Brasse Mixte	100 Brasse Mixte
100 Dos Mixte	50 Nage Libre Mixte
50 Pap Mixte	PAUSE
200 4 Nages Mixte	4 X 50 4 Nages mixte (2 femmes – 2 hommes)

La ligue Régionale se réserve le droit de modifier ou de supprimer le moment de l'entracte après l'établissement du programme. Il sera spécifié sur le programme.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre licencié à la FFN et s'être soumis à un contrôle médical.
- Cette compétition est ouverte à tous les nageurs ayant plus de 25 ans (nés en 95 et avant)
- La composition de l'équipe sera de 10 nageurs ou nageuses du même club (composée d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).
- Nombre d'équipes illimitées par club (la ligue se réserve le droit de limiter en cas de nombre trop important d'équipes. (La répartition hommes/femmes au sein des équipes est libre)
- Le programme comprend 10 épreuves individuelles + 2 relais
- Il n'y a pas de classement par catégorie d'âge.
- Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe ni de l'âge.
- Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire).
- Obligation de nager dans sa Région.

MODE DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE France INTERCLUBS DES MAITRES (4 et 5 avril 2020)

Le classement national des Interclubs sera publié le jeudi 12 mars 2020. Les clubs disposeront de 5 jours pour toute réclamation. A l'issue de cette période, le classement sera considéré comme officiel et définitif. Les quatre-vingt premières équipes seront qualifiées. Les équipes classées à la suite (de la 81^e à la 150^e) sont réservistes. Toutes les équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extranat leur participation au plus tard le Mardi 17 Mars 2020.

RECOMPENSES : 1 coupe aux 3 premières équipes + une médaille (à chaque nageur des 3 premières équipes)

OFFICIELS : 1 officiel ne nageant pas par équipe exigé

FORFAIT : Se reporter aux tarifs régionaux